

RAPPORT CIRCONSTENTIEL SUR LA SITUATION SECURITAIRE DANS LA PROVINCE DU KATANGA



Mars 2013

TABLE DES MATIERES

- 0. INTRODUCTION
- I. BREF APPERCU HISTORIQUE DES MOUVEMENTS MAI MAI, KATA KATANGA ET CORAC
- II. SITUATION DU SAMEDI 23 mars 2013
- III. REACTIONS DES AUTORITES
- IV. RESPONSABILITES
- V. RECOMMANDATIONS

0. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo est en lutte pour la sortie des crises politique, économique et sociale qui perdurent depuis plusieurs décennies. Parmi les solutions préconisées pour la sortie de ces crises multiformes figure bien sûre la stabilité des institutions démocratiques.

Il ne demeure pas moins vrai cependant que des problèmes subsistent dans cette quête des solutions durables pour l'instauration d'une démocratie effective.

Etant donné que l'organisation des élections à elle seule ne suffit pas, d'autres réformes comme celles de l'armée, de la police, des services de sécurité et de la justice sont indispensables. Elles devraient en principe déboucher sur des institutions capables de garantir la protection effective des citoyens et de leurs biens ainsi que l'intégrité territoriale du pays.

En effet, sur l'ensemble de l'étendue du pays, l'intégrité territoriale est sérieusement mise à rude épreuve. A l'Est du pays, les forces armées étrangères ne s'empêchent pas de soutenir allégrement quelques mécontents parmi les citoyens en montant des mouvements insurrectionnels de toute pièce.

Au Sud, dans la province du Katanga, une complexité des milices (Mai Mai, Kata Katanga....) nés à la suite de l'invasion du pays par les troupes du RCD¹ continuent à créer et entretenir une insécurité de manière permanente.

Il faudrait aussi noter que certains partis politiques encouragent en leur sein la mise en place des milices ou des mouvements des jeunes prêts à tout et qui par moment recourent à toute forme des drogues et se targuent des attributs de souveraineté de l'Etat par l'institution des cachots et autres lieux de détention privés, mais aussi en narguant l'autorité établie, les services de police, de l'armée voire de la justice.

Face à la multiplicité d'acteurs à la base de l'insécurité dans la province, le Président national de l'UNAFEC, Monsieur Gabriel KYUGU Wa KUMWANZA, a, dans son message adressé le 12 mars 2013 aux membres de son parti, interdit le port des T-shirt, chapeaux, fanions et autres signes du parti sur toute l'inétendue de la province, et ce, jusqu'au 30 juin 2013. Ceci, disait-il, pour éviter que des milices qui pullulent la province ne commettent leurs forfaits au nom de la JUNAFEC. S'adressant particulièrement aux jeunes de son parti, il les a prévenus de ce que « le parti ne serait pas responsable de la mort de qui conque trouverait en commettant des crimes ».

L'évasion spectaculaire du 07 /09 /2011, en pleine journée, à coté d'un camp militaire, du Seigneur de guerre Gédéon KYUNGU MUTANGA de la prison centrale de la KASAPA sans aucune interpellation des services de sécurité commis à la surveillance de cette dernière a permis, sans nul doute de raviver le sentiment d'invulnérabilité des MAI MAI, si bien que quelques semaines seulement après, les miliciens se réclamant de ce dernier ont lancé des attaques dans les territoires de Mitwaba, Pweto et Manono.

Des attaques répétées des installations aéroportuaires de la LUANO à Lubumbashi par des éléments supposés inconnus sans que les différentes enquêtes diligentées ne parviennent à clarifier la situation et en établir les responsabilités encouragent des comportements de récidive et la création d'autres groupes.

¹ RCD: Rassemblement des Congolais pour la Démocratie

L'impunité dont jouissent les commanditaires est l'un des facteurs déterminant de la persistance de cette situation d'insécurité qui se vit avec acuité en RDC de manière générale et dans la province du Katanga en particulier.

La situation sécuritaire dans la province reste très volatile et complexe en considérant la multiplicité des acteurs et leurs commanditaires qui se recrutent parmi les dignitaires du régime du Président Joseph KABILA et l'inexistence de revendication légitime.

En scrutant le dernier événement du samedi 23 mars 2013, bien que les forces de sécurité aient été préalablement alertées du mouvement de plusieurs colonnes des personnes vers la ville de Lubumbashi et ses environs, aucune disposition sécuritaire n'a été prise, laissant prouver une complicité parmi les responsables des autorités et services concernés à tous les niveaux.

Cette dernière invasion de la ville est l'œuvre d'un autre mouvement très peu connu de la population et qui s'appelle les BA KATA KATANGA²

Dans les lignes qui suivent, les organisations membres de la Société Civile du Katanga qui ont suivi de plus près le déroulement de cette situation qui sème la panique dans la population, se proposent de dégager un aperçu historique de la situation sécuritaire dans la province du Katanga en décortiquant les différents mouvements MAI MAI et leurs dérives, exposant la situation ayant prévalu en date du 23 mars 2013, dégageant des responsabilités et proposant des recommandations pour la protection des civils et de leurs biens.

² BA KATA KATANGA du swahili signifie littéralement ceux qui viennent couper le Katanga en référence à la déclaration de l'indépendance de la province du Katanga décrétée par Moïse TSHOMBE le 11 juillet 1960.

I. APERCU HISTORIQUE DES MOUVEMENTS MAI MAI, CORAK, KATA KATANGA

Les Maï-Maï, ou parfois Mayi-Mayi, est un terme général décrivant des groupes armés actifs au cours de la Deuxième guerre du Congo en République démocratique du Congo(RDC). La plupart se constituèrent pour résister à l'invasion des forces armées du Rwanda et des groupes rebelles congolais proches du Rwanda (dont essentiellement le RCD), ou parfois dans un but de brigandage.

Le terme Maï-Maï provient de Maï ou Maji, eau dans les langues bantoues de la région. Il fait référence à la révolte Maji Maji intervenue en 1905-1907 au Tanganyika, dont les combattants étaient protégés par les propriétés magiques de l'eau.

Les guerriers Maï-Maï se croient invulnérables aux armes à feu. Ils s'aspergent d'une potion magique censée faire couler les balles sur leur corps comme de l'eau ("maï" en swahili).

Il y a une importante présence Maï-Maï au Maniema, dans les deux Kivu, le nord de la province du Katanga et la province Orientale.

La Coordination de l'Organisation du Referendum pour l'Autodétermination du Peuple Katangais, CORAC en sigle est une organisation née sur les cendres du FNLC, Front National pour la libération du Congo de MBUMB Nathanaël qui avait tenté de s'emparer de la province du Katanga par le District du Lualaba. C'est en 1996 et 1997 que les éléments du FNL, dits aussi TIGRES ont de nouveau fait leur apparition aux côtés de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo, AFDL.

Dans la nuit du 04 au 05 février 2011, le CORAK a revendiqué l'attaque contre l'aéroport international de Luano ayant fait 3 morts dont deux parmi les assaillants et un élément de la Garde républicaine. Plusieurs membres de ce mouvement ont été arrêtés, jugés pour s'évader par la suite avec le Seigneur de guerre Gédéon KYUNGU MUTANGA.

Dans la nuit de samedi à dimanche 27 décembre 2011, ils ont attaqué les dépôts d'armes et munitions du quartier industriel sur la venue Kibati et celui du Camp major Vangu. D'importantes quantités d'armes ont été calcinées.

Le mouvement KATA KATANGA pour sa part ne se reconnaît être ni mai mai, ni CORAK, ni FNLC. Il demeure vrai cependant que ce mouvement est non seulement très jeune, mais aussi il recourt aux mêmes méthodes et stratégies d'attaques que les premiers cités à la seule différence qu'il n'est pas impliqué dans des actes comme le cannibalisme. Son chef NTANDA IMENA est souvent entre les territoires de Pueto, Manono et Kasenga.

II. SITUATION DU SAMEDI 20 mars 2013

Le samedi 23 mars 2013 aux environs de 11 heures, la ville de Lubumbashi, chef-lieu de la province du Katanga, était le théâtre d'une panique généralisée qui n'a laissé personne indifférente.

En effet, une colonne des personnes, habillées en tenues civiles, avec des bandelettes de couleur vert, rouge et blanc (couleurs de leur drapeau) autour de la tête, chantant, provenant de la commune Annexe, traversant les communes de la Ruashi et Kampemba jusqu'en plein centre ville avec seule référence le magasin du Commerçant Kabongo Ngoy en face de la poste. Une fois en ce lieu, ils ont fait des cérémonies avant de hisser leur drapeau après avoir déchiré celui de la RDC.



Ces personnes, se réclamant du mouvement rebelle Kata Katanga, étaient armées pour l'essentiel d'une lance roquette, d'une trentaine des fusils AK 47, de lances javelots, des flèches, des lances pierres et des fétiches.

Le «Kata Katanga» est une autre variante du Congrès progressiste du Katanga (CPK), mouvement rebelle qui serait auteur de certaines autres attaques comme celles de l'aéroport international de Luano, en janvier 2011 ayant occasionné plusieurs morts.

Curieusement, plus ou moins 300 personnes avec armes et munitions ont parcouru près de quinze kilomètres couvrant quatre vastes communes de la ville de Lubumbashi sans aucune résistance significative pour chuter au bureau de la MONUSCO

Durant leur parcours, les tirs ont été entendus et le bilan provisoire corroboré par nos enquêteurs fait état d'environ 26 morts dont 22 insurgés et 4 civils. Ces corps sont répartis de la manière suivante: 2 corps à l'entrée du Tunnel, 1 corps dans le Tunnel même, 1 au niveau de l'arrêt de Bus Savonnier, 7 corps sur le tronçon compris entre le bar La Pelouse et l'Eglise Garengaze, 7 autres se trouvant entre la station d'essence Kasenga et le bureau 2 en face du bar La Pelouse, 3 corps au niveau du Centre Ville non loin de la borne fontaine, 3 autres sur le tronçons entre l'école Bisounours et le bâtiment abritant les bureaux du cadastre sur l'avenue Mama Yemo.

A leur arrivée au bureau de la MONUSCO ils étaient 240 dont 47 blessés pris en charge par des médecins.



(Photo des Ba Kata Katanga au siège de la MONUSCO, le 23 mars 2013)

Le dimanche 24 mars 2013, tous les insurgés ont été embarqués dans des bus pour l'aéroport de la Luano y compris ceux qui avaient été arrêtés auparavant et détenus à l'ANR et à l'auditorat militaire. Tandis que les 40 mineurs faisant partie des insurgés sont restés à Lubumbashi et pris en charge par l'UNICEF au Camp Tshiamilemba de la commune Kampemba.



(Photo combattant KATA KATANGA, avenue MUSOSHI à la place Moise TSHOMBE)

III. REACTIONS DES AUTORITES

Plusieurs officiers militaires, de la police et ceux de renseignements ont reconnu à nos enquêteurs qu'ils étaient au courant de l'avancé de ces insurgés mais que l'ordre de les empêcher d'atteindre la ville de Lubumbashi ne leur a pas été donné par leurs hiérarchies respectives sous prétexte d'éviter un bain de sang.

Le Gouverneur de province s'est rendu à la MONUSCO où il a rencontré les insurgés « de Ba Kata Katanga ». Dans leur entretien, il leur a dit que le pouvoir politique se prend désormais par des élections et non plus par des armes et des fétiches. Il a ajouté que l'utilisation des enfants dans des groupes armés mérite l'emprisonnement et que les commanditaires qui seront cités devraient répondre de leurs actes devant la justice. Il a conclu que ce groupe était manipulé et ignorait les techniques militaires selon lesquelles, pour se rendre l'on doit laisser les armes en dehors de la ville. Il a par la suite circulé dans la ville pour s'assurer du retour au calme et s'est adressé à la population en lui demandant de vaquer librement à ses occupations.

Il a conclu que ce groupe était manipulé et ignoré les techniques militaires selon lesquelles, pour se rendre l'on doit laisser les armes en dehors de la ville. Il a par la suite circulé dans la ville pour s'assurer du retour au calme et s'est adressé à la population en lui demandant de vaquer librement à ses occupations.

A l'issue du Conseil provincial de sécurité, le Maire de la Ville de Lubumbashi a annoncé qu'un couvre feu sera observé sur toute l'étendue de la ville pendant 3 jours de 21 h 00 à 5 h00 du matin.

La MONUSCO pour sa part a réellement encadré les assaillants se trouvant dans ses bureaux de manière humanitaire. Elle a protesté devant les autorités congolaises contre les tirs nourris à balles réelles lancées par les éléments de la Garde Républicaine en direction de ses bureaux alors que les insurgés étaient déjà dans l'enceinte violant ainsi la convention de Genève ainsi que l'accord cadre.

Quelques semaines auparavant, le Président de l'Assemblée provinciale du Katanga avait suggéré que les Ba Kata Katanga soient reçus afin de présenter leurs revendications, car les mai mai de l'Est de la RDC étaient bien écoutés que ceux du Katanga.

IV. RESPONSABILITES

Les informations faisant état de l'attaque de la ville de Lubumbashi et de la date probable de ces attaques ont été mises à la portée des responsables chargées de la sécurité qui ne les ont pas prises au sérieux.

En effet, le jeudi 21 mars 2013 un groupe Ba Kata Katanga qui s'étaient évadé de l'ANR s'étaient réfugiés dans la ferme nommé Beijing appartenant au Général John NUMBI et après vérification, aucun ordre de les maîtriser n'a été donné. Il s'en est suivi que quelques jours seulement après, il y a eu assaut de la ville de Lubumbashi le samedi 23 mars 2013.

Plusieurs assaillants interrogés par les enquêteurs des Organisations de la société civile du Katanga ont avoué que le chef Ferdinand KAZADI NTANDA IMENA MUTOMBO était en contact régulier avec le Général John NUMBI qui le fournirait en armes et munitions ainsi que des stratégies d'attaques. En outre, on se souviendra qu'alors qu'il était encore ambassadeur de la RDC en Zambie, l'actuel Ministre provincial de l'Intérieur, Monsieur Jean Marie DIKANGA Kazadi avait fait arrêté et déféré devant les autorités nationales Monsieur Ferdinand KAZADI NTANDA pour le même activisme qui l'avaient libéré sans aucune forme de procès.

S'agissant de leur source des finances, ils ont aussi reconnu que le Gouverneur de la Banque Centrale Monsieur Masangu MULONGO est l'un de leur pourvoyeur. Ils ont toujours reçu des nouvelles coupures de billets banque de 10.000 et 20.000 francs congolais à titre d'encouragement pour les différentes attaques opérées.

Pour les organisations membres de la société civile du Katanga, les services de sécurité ont donc fait montre non seulement d'une mauvaise lecture de la situation, mais aussi n'ont pas pris des mesures appropriées pour les empêcher de réaliser leur plan. Pire encore, des éléments de la police et de l'armée ont fortement paniqué au point d'abandonner leurs armes après avoir enfilé des tenues civiles. Elle salue la décision du gouvernement central de mettre en place une commission d'enquête, elle exige cependant sa participation et celle de la MONUSCO dans la dite commission pour raison de transparence.

Il est à noter qu'une grande discordance règne parmi les membres du conseil provincial de sécurité, ce qui explique qu'il n'ait pas eu des stratégies de coordination et une bonne planification d'intervention.

De ce qui précède, les Organisations de la Société civile du Katanga recommandent :

Qu'une enquête sérieuse soit diligentée pour déterminer les responsabilités de la 6ème Région militaire, de la Police, de la Garde Républicaine, de la DEMIAP et de l'Agence Nationale des Renseignements. Les responsables de ces services devraient être relevés de leur fonction le plus rapidement possible pour être remplacés par d'autres personnes plus compétentes qui ne laisseraient pas pareil cinéma se reproduire.

V. RECOMMANDATIONS

Au Président de la République

- Que le dialogue national soit organisé le plus tôt possible ;

A la Justice

- De poursuivre les commanditaires dont la responsabilité sera établie ;

A la MONUSCO

- D'accompagner le Gouvernement congolais dans la réforme des services de sécurité ;

A la SOCIÉTÉ CIVILE DU KATANGA

- De faire un lobbying pour la prise en compte des revendications légitimes ;
- De veiller à ce que les personnes arrêtées bénéficient d'une justice équitable ;

A la POPULATION DU KATANGA

- De redoubler la vigilance et de dénoncer toutes personnes suspectées

Fait à Lubumbashi, le 26 mars 2013

Pour les Organisations de la Société du Katanga

1. Afia Mama, AMA
2. Association des Agriculteurs Sans Frontières, AASF
3. Centre Le Zébreau, Zébreau Asbl
4. Centre des Droits de l'Homme et Droit Humanitaire, CDH
5. Centre pour la Justice et la Réconciliation, CJR
6. Fédération des Droits de l'Homme, FDH
7. Justicia asbl
8. Humanisme et Droits Humains, HDH
9. Nouvelle Dynamique Syndicale, NDS
10. Réseau des Communicateurs Sociaux, RCS

11. Réseau National de la Jeunesse engagée pour la Démocratie, RENAJED